

Session de formation pour les cadres des établissements éducatifs affiliés à l'UNESCO

Une session de formation pour les cadres des établissements éducatifs (écoles, collèges, lycées) affiliés à l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) s'est ouverte, lundi, au Centre national d'innovation pédagogique et de recherche en éducation, à Tunis.

Participent à cette session qui se poursuit durant deux jours, des animateurs d'une soixantaine d'établissements éducatifs tunisiens adhérant au réseau des écoles de l'UNESCO, ainsi que des responsables des services de l'animation culturelle, dans les directions régionales de l'éducation.

Y prennent part, également, les cadres nationaux maghrébins des écoles affiliées au même réseau en vue de consolider la coopération régionale dans ce domaine.

La rencontre est organisée par la commission nationale de l'éducation, de la science et de la culture. Elle est axée sur les thèmes: "Education et valeurs olympiques", "Education et patrimoine" et "Education et développement durable".

Le projet d'écoles affiliées à l'UNESCO vise à développer les aptitudes des élèves à adhérer à un monde en mutation, à participer à la garantie d'une éducation de qualité pour tous, à aider les jeunes à œuvrer pour l'entente entre les peuples et à renforcer l'action de l'UNESCO en faveur de la paix.

M. Hatem Ben Salem, ministre de l'Education, a souligné, à cette occasion, que le système éducatif en Tunisie a connu des réformes profondes sous l'impulsion du président Zine El Abidine Ben Ali, ce qui a permis d'assurer une éducation globale qui intègre les valeurs de tolérance, de solidarité, de patriotisme et d'ouverture sur le monde.

Il a mis l'accent sur le rôle de l'éducateur dans la diffusion de l'esprit scientifique et la promotion de la notion du travail. Afin de renforcer la mission éducative de l'école a-t-il ajouté, le ministère s'emploie à réviser le temps scolaire et à promouvoir le sport à l'école en tant que moyen pour développer les potentialités de l'élève et l'éduquer au respect de l'autre.

Il sera procédé, prochainement, à l'acquisition d'une trentaine de bus destinés aux directions régionales de l'éducation afin d'organiser des excursions dans les sites archéologiques à l'intention des élèves.

L'année 2010, année internationale de la jeunesse, constitue une occasion pour instaurer le dialogue des civilisations lequel est fondé sur la solidarité et le respect mutuel, a fait remarquer le ministre, mettant en exergue l'importance de promouvoir la tolérance auprès des jeunes afin de relever les défis de la mondialisation.